



## Demande de remboursement dette mail

Par **Julien Balar**, le **24/10/2016 à 18:19**

Bonjour à tous.

J'ai reçu un message d'un ancien colocataire me demandant de lui rembourser la somme de 600€. Cette somme correspond à des meubles achetés ensemble (celons lui) que j'ai acheté moi (celons moi) et que j'aurai gardé. Il me demande donc de lui rendre la moitié de la valeur de ces meubles.

Il me confirme avoir reçu un mail de ma part il y a plusieurs années, lui indiquant que j'allais lui rembourser cette somme. Sauf que je ne retrouve pas ce message dans ma boîte mail. Cela était peut être vrai à l'époque mais je ne retrouve pas ce message dans ma boîte mail. Je l'ai peut être archivé ou supprimé (avec les années, je ne sais plus)

Il me menace aujourd'hui de déposer une requête au tribunal pour m'obliger à lui verser cette somme.

En ce qui me concerne, je ne compte pas rembourser cette somme car ces meubles m'appartiennent.

Je me tourne vers vous pour savoir si il peut m'obliger à lui verser cette somme avec pour preuve, un mail de ma part qui confirmerai (sois disant) que je vais le rembourser ?

Cordialement.

Par **youris**, le **24/10/2016 à 18:28**

bonjour,

votre ancien colocataire ne peut pas vous obliger à quoique ce soit.

vous pouvez lui répondre que vous n'avez pas l'intention de payer quoique ce soit et qu'il peut saisir le juge proximité qui seul peut vous obliger à payer.

donc soit vous négociez si vous voulez sinon vous attendez la décision du juge qu'il aura saisi. au vu de votre message, impossible de savoir qui a raison et de savoir ce que décidera le juge.

salutations